

RÉSOLUTION N° 503

**RAPPORT DE GESTION DE L'INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR
L'AGRICULTURE (IICA) POUR LA PÉRIODE 2010-2017**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le CONSEIL), à sa Dix-neuvième réunion ordinaire,

VU :

L'exposé du Directeur général de l'Institut interaméricain de coopération sur l'agriculture (IICA) sur la gestion de l'administration dont il a la responsabilité pour la période 2010-2017,

CONSIDÉRANT :

Que le Comité exécutif, lors de sa Trente-troisième réunion ordinaire, par la résolution IICA/CE/Res. 565 (XXXIII-O/13), a décidé d'adopter le rapport de gestion du Directeur général 2010-2013 ;

Que le Comité exécutif, lors de sa Trente-septième réunion ordinaire, par la résolution IICA/CE/Res. 617 (XXXVII-O/17), a décidé d'adopter le rapport de gestion du Directeur général 2014-2017 ; et

Que le rapport présenté par le Directeur général à la Dix-neuvième réunion ordinaire du Conseil est un résumé approprié des travaux de l'Institut pendant la période 2010-2017 sous la conduite du Dr. Víctor M. Villalobos Arámbula, et des succès atteints grâce au soutien des États membres,

DÉCIDE :

1. D'adopter le rapport de gestion 2010-2017.
2. De féliciter le Directeur général et les fonctionnaires de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) pour les résultats obtenus pendant cette période, tant en matière de coopération technique que du processus de renforcement financier et de modernisation de l'Institut.